

Année 2020, n° 22

Juillet 2020

📠 : MAIRIE - 49 Grande Rue

91940 Saint Jean de Beauregard

☎ : 01 60 12 00 04

✉ : secreteriat@stjean91.fr

<http://www.mairie-saintjeandebeauregard.fr>

Ouverture au public :

lundi, mardi, mercredi : 14h - 18h

jeudi : 14h - 19h

Permanence téléphonique :

mardi, mercredi, jeudi, vendredi
9h-12h

Numéro d'urgence

SAMU	15
Pompiers.....	18
N° d'urgence depuis un portable	112
Gendarmerie de Chevry.....	01 60 12 12 80
Police.....	17

Hôpital d'Orsay	01 69 29 75 75
Hôpital de Bligny	01 69 26 30 00
SOS Médecins.....	0 826 88 91 91
Centre anti-poison	01 40 05 48 48

Accueil des Sans Abris.....	115
SOS Enfants maltraités	119
SOS Amitié.....	01 42 96 26 26
Essonne Accueil Drogue	
-> sur Évry	01 60 78 06 44
-> sur Palaiseau.....	01 69 32 22 22

Numéros Utiles

Urgence dépannage - sécurité	
GDF (gaz).....	0 800 47 33 33
EDF (électricité).....	09 72 67 50 91
Lyonnaise des Eaux.....	09 77 401 142
SIAHVV	01 69 31 72 10
SIREDOM.....	01 69 94 14 14
CCPL.....	01 64 90 79 00



Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Nous sortons à peine d'une crise sanitaire sans précédent pour nombre d'entre nous qui a bouleversé notre quotidien et impacté de nombreuses familles.

Cela a eu pour conséquence pour notre commune de retarder la mise en place du nouveau Conseil Municipal qui vient juste de prendre ses fonctions mais également nous a obligé à annuler notre fête de la Saint Jean.

C'est pour cela que je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 6 Septembre pour la brocante de Saint Jean à laquelle, nous espérons votre participation en tant qu'exposants ou visiteurs.

Je profite de cette tribune pour remercier le conseil municipal sortant de leur implication et leur dévouement envers notre commune.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons un très bel été,

Le Maire,
François FRONTERA

Directeur de publication : François FRONTERA

Rédactrice : Sabine Royant

Conception : Secrétariat de la mairie

Impression : Communauté de Communes du Pays de Limours

Informations Générales



Quelques dates à retenir :

- Mardi 1^{er} Septembre Rentrée scolaire
pour l'école élémentaire de la Commune
- Dimanche 6 Septembre Brocante annuelle
dans la Grande Rue et à la Ferme de Villeziers
- Du 4 au 6 Septembre Fête de la Création et des Métiers d'Art
au Château
- Le 19 et 20 Septembre Journées du Patrimoine
au Château
- Du 25 au 27 Septembre Fête des Plantes d'Automne
au Château
- Dimanche 11 Octobre Petits trains du Patrimoine
à la Ferme de Villeziers
- Mercredi 11 Novembre Commémoration de l'armistice 1918
au Cimetière communal
- Dimanche 6 Décembre Repas de Noël des aînés
à la salle communale
- Samedi 12 Décembre Fête de Noël des enfants
à la salle communale

Fermeture de la Mairie pendant la période estivale

Pendant cette période estivale :

Fermeture du service urbanisme
dès le 17 juillet, réouverture le 24 août 2020.

Fermeture du secrétariat de la Mairie
du vendredi 24 juillet au jeudi 20 août 2020.

Permanences : de 10h à 11h30

en juillet : lundi 27 - jeudi 30

en août : mardi 4 - jeudi 6 - lundi 10 - jeudi 13

indiquées à la porte de la mairie, sur le répondeur et sur le site internet.

Informations Diverses

Message de la part du Château



Monsieur de Curel, propriétaire du Château de Saint Jean de Beauregard a le plaisir de rappeler aux habitants de la commune que l'entrée du domaine et la visite du Château sont gratuites lors des évènements ainsi que les dimanches et jours fériés sous réserve de présentation d'un justificatif de domicile.

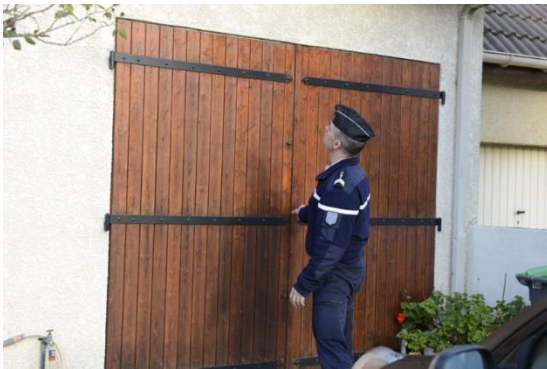
Pour en savoir plus sur les horaires et animations, connectez-vous sur le site du Château :

www.chateaudesaintjeandebeauregard.com

ou en appelant au 01 60 12 00 01.

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir nombreux à nos évènements.

Opération tranquillité vacances



De quoi s'agit-il ?

L'été est là et pour beaucoup, le temps de prendre l'air autre que celui de notre village.

Si vous le souhaitez, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie de Gif sur Yvette vos dates de congés.

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu tenter de cambrioler votre domicile.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2>

Gendarmerie Nationale - 2, Rocade de Beaudreville - Gif sur Yvette - Tel. 01 60 12 12 80

Vous pouvez également voir avec l'un de vos voisins, s'il peut en votre absence jeter un œil.



BROCANTE VIDE-GRENIERS



DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2020



Grande Rue à Villezières

(installation à partir de 5h30 - fin 17h)

Les habitants de la Commune qui souhaitent réserver un emplacement doivent :

- remplir l'imprimé de « Demande de réservation d'un emplacement » disponible en mairie ou sur le site internet.
- joindre le règlement par chèque uniquement à l'ordre du « TRÉSOR PUBLIC-CDE ».
- déposer, avant le 27 août 2020 (date de clôture), l'imprimé rempli et le règlement sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie.
- seuls les emplacements réservés seront autorisés à vendre sur la brocante.
- les véhicules ne seront pas autorisés à circuler pendant la brocante - les cours communes seront fermées.



Les personnes extérieures et les professionnels doivent s'inscrire auprès de l'organisateur « DANIEL ORGANISATION », formulaire sur le site www.vide-greniers.org ou à défaut auprès de Mme BRIANCEAU au 06 03 81 96 05.



COMMUNE DE SAINT JEAN DE BEAUREGARD

BROCANTE du 6 SEPTEMBRE 2020

RAPPEL : Le stationnement est **INTERDIT** par arrêté municipal le dimanche 6 septembre 2020 de 5h30 à 18h00 :

- 1 - sur la totalité de la Grande Rue : du n°5 au n°66 inclus
- 2 - autour de la mare du Lavoir

Accès maintenus 1 - de Grivery vers le Château et la Gâtine.
 2 - du garage Volkswagen vers la Gâtine et le Château.
Déviations indiquées.

Tous les véhicules stationnés **GRANDE RUE** sur le domaine public devront être retirés la veille au soir le 05/09, au plus tard pour 5h30 le 06/09.
Il ne sera pas possible après cette heure de se déplacer en voiture dans la Grande Rue.



Pour le stationnement de vos véhicules, nous avons obtenu de la Mairie des Ulis et du Centre Commercial, la possibilité de se garer sur le parking (*accès souterrain, allée 13/14*).

Merci de votre compréhension.

EMPLACEMENTS :

Pour les habitants de la Grande Rue, le marquage de l'emplacement se fera le vendredi, avec l'organisateur et notre agent communal (comme les années précédentes).

*Pour les personnes n'habitant pas la Grande Rue et ayant réservé un emplacement, rendez-vous à **la Ferme de Villeziers à 5h30** pour s'y voir attribuer un emplacement par l'organisateur.*

L'agence Régionale de Santé vous informe :



Signaler la présence du moustique tigre sur le portail :

<https://signalement-moustique.anses.fr>

Plus d'informations sur le moustique tigre, les maladies associées et les conseils aux voyageurs sur :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr>

NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER!



LES BONS GESTES À ADOPTER

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine
- Vérifier le bon écoulement des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage



LE MOUSTIQUE TIGRE

Nom scientifique : *Aedes albopictus*

Aspect : noir à rayures blanches

Taille : plus petit qu'une pièce de 1 centime

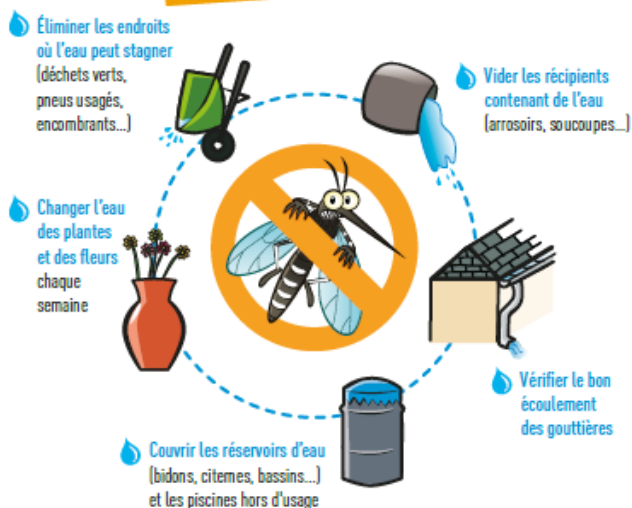
Lieux de vie : près des habitations, se déplace dans un rayon de 150m

Lieux de ponte : petites quantités d'eau stagnante

Reproduction : 200 oeufs par femelle en moyenne

LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.



CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA

Le moustique tigre peut être porteur de ces maladies et les transmettre à l'homme.



Le moustique tigre devient porteur de la maladie lorsqu'il pique une personne malade

Il la transmet ensuite aux autres personnes qu'il pique. Celles-ci deviennent malades à leur tour.

CONSEILS AUX VOYAGEURS

Dans les zones où le chikungunya, la dengue ou le zika circulent, il est recommandé de se protéger contre les piqûres.

- ✓ Dormir sous une moustiquaire
- ✓ Utiliser des produits répulsifs anti-moustiques (demander conseil à son pharmacien)
- ✓ Porter des vêtements longs, amples et clairs qui couvrent les bras et les jambes

SIREDOM vous informe :

LES JOURS DE COLLECTE CHANGENT

A partir du **1^{er} septembre 2020**, les jours de collecte de vos déchets ménagers seront modifiés.

Saint-Jean-de-Beauregard

ORDURES MÉNAGÈRES



Ramassage

1 fois par semaine

Lundi après-midi

PAPIERS ET EMBALLAGES



Ramassage

1 fois par semaine

Jeudi après-midi

DÉCHETS VÉGÉTAUX



Ramassage

De mars à novembre
1 fois tous les 15 jours
(semaine impaire)

Mardi après-midi

Les collectes sont maintenues tous les jours fériés, hors 1^{er} mai.

Siredom - 63 rue du Bois Chaland - 91090 Lisses
Tél. : 01 69 74 23 50

E.mail : ecocitoyen@siredom.com
www.siredom.com

Déchets - Énergie
Siredom
Environnement

CALENDRIER 2020 COLLECTE DES DÉCHETS



Ordures ménagères
lundi après-midi



Papiers et emballages
vendredi matin



Déchets végétaux (début semaine 11 - fin semaine 49)
vendredi après-midi semaines impaires

Saint-Jean-de-Beauregard

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 S	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 S	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 J	9 D	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 D	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 L	13 J	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 V	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 J	16 D	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 S	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 J	23 D	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 D	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 J		30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V		31 M		31 D		31 V	31 L		31 S		31 J

Les collectes sont assurées
tous les jours fériés

Collecte des encombrants :
uniquement sur rendez-vous
au 01 69 74 23 50

Pour toute question :
collecte@siredom.com

Siredom - 63 rue du Bois Chaland - 91090 Lisses

Tél. : 01 69 74 23 50

Email : ecocitoyen@siredom.com

www.siredom.com

Déchets - Énergie

Siredom
Environnement